

L'ASSURANCE-MALADIE

ON DEMANDE DE RÉITÉRER SA FOI DANS LE RÉGIME—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Bill Blaikie (Winnipeg-Birds Hill): Madame le Président, étant donné que dans l'une des provinces les plus riches du pays, c'est-à-dire en Alberta, le dépassement des honoraires pratiqué par les médecins généralistes a augmenté de 44 p. 100 et, dans le cas de certains spécialistes, de 88 p. 100, que les infirmières ont été obligées de faire la grève pour obtenir de meilleurs conditions de travail et que l'on continue d'avoir recours à des primes régressives et de les augmenter tous les ans, ce qui prouve que l'assurance-maladie est autant une question de principe qu'une question d'argent, je propose, appuyé par le député de Hamilton Mountain (M. Deans):

Que la Chambre réitère la foi de tous les partis représentés à la Chambre dans un régime national d'assurance-maladie caractérisé par l'universalité, la généralité, l'accessibilité, la modération des coûts et l'administration publique.

Mme le Président: Cette motion recueille-t-elle le consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LA SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE

ON DEMANDE AU MINISTRE DE FOURNIR DES PRÊTS À BAS INTÉRÊT OU DE DÉMISSIONNER—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Fred McCain (Carleton-Charlotte): Madame le Président, étant donné que le gouvernement du Canada peut et veut bien consentir un crédit à l'Algérie pour un monument, et un milliard de dollars à 10 p. 100 d'intérêt à l'URSS pour la construction d'un gazoduc qui sera d'une aide précieuse à la machine de guerre, prêt qui coûte aux contribuables canadiens 198.5 millions de dollars et irrite nos alliés qui, appliquent des sanctions à l'heure actuelle, contre ce pays pour avoir occupé l'Afghanistan et matraqué la Pologne, je propose, appuyé par le député de Grey-Simcoe (M. Mitges):

Que a) le ministre de l'Agriculture trouve immédiatement des accommodements avec ses collègues du cabinet pour fournir à la Société du crédit agricole des fonds à prêter aux agriculteurs à moins de 10 p. 100 d'intérêt—ils méritent sûrement d'être mieux traités que des étrangers—pour assurer une production alimentaire économique et,

b) s'il échoue dans cette tentative, qu'il démissionne immédiatement pour protester contre le fait que le gouvernement accorde la préférence en matière d'intérêt à des gouvernements étrangers et ne traite pas aussi bien ou même mieux les agriculteurs canadiens.

Des voix: Bravo!

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime pour cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Questions orales

LA FONCTION PUBLIQUE

LA RÉINTÉGRATION DANS CES FONCTIONS DU FONCTIONNAIRE DE KINGSTON CONGÉDIÉ—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Sid Parker (Kootenay Est-Revelstoke): Madame le Président, en vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, je demande le consentement unanime de la Chambre pour traiter d'une affaire d'une pressante nécessité.

Étant donné qu'un haut fonctionnaire de Revenu Canada a été congédié, censément pour avoir violé une norme de conduite qui n'existe même pas dans un code d'éthique quelconque, je propose, appuyé par le député de Kamloops-Shuswap (M. Riis):

Que M. Neil Fraser soit immédiatement réintégré dans ses fonctions et que le gouvernement enquête pour découvrir comment on a pu prendre une mesure aussi injustifiable.

Des voix: Bravo!

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime pour cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LE PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE NATIONAL

LA DÉMISSION DES PARTENAIRES DU CONSORTIUM ALSANDS

M. Harvie Andre (Calgary-Centre): Madame le Président, c'est au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources que je pose ma question. Elle concerne la démission de trois autres partenaires du consortium Alsands, retrait qui compromet sérieusement la réalisation du projet. Que fait le ministre à ce sujet?

• (1415)

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, j'ai eu une conférence hier soir à Toronto avec des dirigeants de Shell Canada et aujourd'hui de hauts fonctionnaires du gouvernement de l'Alberta et du gouvernement du Canada se réunissent avec des cadres et des techniciens des sociétés concernées. Je prévois qu'il y aura aussi très bientôt une réunion des parties du domaine politique, au niveau ministériel.

ON DEMANDE D'APPORTER DES CHANGEMENTS AU PROGRAMME

M. Harvie Andre (Calgary-Centre): Madame le Président, voici ce qu'on dit à la page 103 de la brochure consacrée au Programme énergétique national:

Le Programme énergétique national stimulera l'exploitation des sables pétroliers. Les répercussions positives du Programme relatives à la mise en valeur des sables pétroliers peuvent être démontrées par ses effets sur la rentabilité commerciale du Projet Alsands...